

HOCHSTETT

BULLETIN COMMUNAL 2019



2	Sommaire
3	Le Mot du Maire
4	Les Vœux du Député
5	Les Vœux des Conseillers Départementaux - Les Elections
6	Les décisions du Conseil Municipal
7	Fleurissement
8	Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH)
9	Journée du Territoire
10 / 11	Secrétaire de Mairie : Départ & Arrivée
12	Ecluses
13	Budget et Compte Administratif 2019
14	Bilan chiffré 2019 dépenses
15	Bilan chiffré 2019 recettes
16	Situation financière de la Commune – Très Haut Débit
17	Investissements
18 / 19	Fête de la Chapelle
20 / 21	Saint Nicolas
22 / 23	Repas de Noel des Aînés
24	Nettoyage de printemps - Bouger c'est bon pour la santé
25	Du Nouveau à Hochstett
26 / 27	Etat Civil



Le Maire,
L'Adjoint au Maire,
Les Conseillères et les Conseillers Municipaux,
Le Personnel Communal,

Directeur de publication :	Clément JUNG
Comité de rédaction :	Claudia HOLLENDER– Daniel REISS – Caroline ROESCH – Cyril WENDLING
Photos :	Mairie – Associations
Impression :	Imprimerie SOSTRALIB à BISCHHEIM
Dépôt légal :	Janvier 2020

Pour préserver l'environnement le bulletin communal a été imprimé sur du papier sans chlore.

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,



En France, les fins d'année se suivent et se ressemblent. En 2018, les 4 week-ends précédant les Fêtes de fin d'Année furent marquées par l'occupation de la rue et de nombreux sites stratégiques par les « gilets jaunes ». Durant tout le mois de décembre 2019, des grèves sans fin et sans aucun résultat perturbèrent et paralysèrent le pays. Si tout le monde est conscient qu'une profonde réforme s'impose, et non seulement au niveau des retraites, nos dirigeants, en concertation avec le monde syndical, devraient rapidement proposer des solutions.

Plus près de nous, notons la bonne santé de la CAH après trois années d'existence ; quelques temps forts de l'année écoulée sont relatés dans le présent bulletin.

En raison des règles encadrant la communication des élus en général et du maire en particulier à l'approche des élections municipales, je limiterai volontairement mon propos et n'évoquerai pas dans cet éditorial les événements importants intervenus dans notre Commune en 2019. Vous l'aurez compris, j'ai décidé de me représenter à vos suffrages le 15 mars prochain, après mûre réflexion et en concertation avec chacune et chacun des conseillères et conseillers élus en mars 2014.

Je remercie le comité de rédaction pour sa participation active à la confection du présent bulletin, le 25ème depuis son instauration en décembre 1995. Je vous en souhaite une bonne réception et surtout une agréable lecture.

Je profite également de cette tribune pour remercier le personnel communal : Simone, partie à la retraite le mois de juin dernier, Elodie notre nouvelle secrétaire, Fabienne et Joseph pour leur travail accompli comme toujours avec sérieux, compétence, régularité et professionnalisme. Je remercie aussi mes collègues du Conseil Municipal pour leur participation aux différentes séances de travail et autres manifestations au cours de l'année 2019 ainsi qu'à toutes celles du présent mandat qui s'achèvera au mois de mars prochain.

Mes remerciements vont également à celles et ceux qui font un effort pour embellir la commune et la tenir propre ; je pense à des actes simples comme le balayage des trottoirs, le ramassage des feuilles mortes en automne, le fleurissement des maisons, la décoration de ces dernières durant la période de l'Avent et des Fêtes de fin d'Année.

A toutes celles et tous ceux qui se sont installés dans notre commune en 2019, je leur souhaite une très cordiale bienvenue. N'hésitez pas à venir en mairie pour recueillir tout renseignement pouvant vous être utile et profitez de ces instants privilégiés pour vous faire inscrire sur la liste électorale qui, pour les élections municipales de 2020 sera close le 7 février.

A présent, permettez-moi de vous présenter à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, et plus particulièrement à nos personnes malades, mes Vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour l'Année Nouvelle.

BONNE et HEUREUSE ANNEE 2020

Alles Guede zum Neje Johr



Votre Maire
Clément JUNG



Chère concitoyenne, cher concitoyen,



À L'ÉCOUTE DES CITOYENS

« Sois constant dans tes actions et fidèle dans tes promesses », j'ai fait mien ce proverbe. Mon engagement est d'être proche de tous les citoyens, entreprises, associations, ..., et à l'écoute des besoins de la population. Je travaille en harmonie avec tous les élus de notre territoire. Je suis présent dans les communes lors de cérémonies officielles, d'inaugurations, de fêtes d'associations ou de villages, des fêtes des aînés ou des écoles, des vœux pour la nouvelle année, de compétitions sportives, ... Et avec mon équipe, nous rencontrons les citoyens lors des 218 permanences dans les 42 communes de la 9ème circonscription du Bas-Rhin.

DES RESULTATS CONCRETS

Nous l'avons dit et nous l'avons fait. À mi-mandat, 85% de notre programme a été engagé. Les députés votent les lois et celles-ci ont un impact direct sur les citoyens.

Pour notre 9ème circonscription du Bas-Rhin, le chômage est à 5.8% et depuis mai 2017, il y a eu 1 449 entreprises créées et une augmentation de plus de 9% de la surface agricole en agriculture biologique. La baisse de la taxe d'habitation (174 € en 2018, 251 € en 2019) y sera en moyenne de 570 €.

Enfin, dans le Bas-Rhin environ 80 000 personnes bénéficient d'un chèque énergie en moyenne de 200 € et 3 000 personnes ont bénéficié de la prime à la conversion automobile en moyenne de 1 735 €.

À mi-mandat, nous avons augmenté le pouvoir d'achat des Français (en moyenne de 853 € en 2019) notamment des plus modestes. Nous avons accéléré la transition écologique, investi comme jamais dans l'éducation, redynamisé notre économie et fait baisser le chômage, lancé une transformation profonde de notre système de santé et redonné à la France sa voix en Europe. Tant d'autres chantiers sont en cours, comme l'égalité femme-homme, la réforme nécessaire des retraites et de l'assurance-chômage, la réorganisation des services publics ...

LE GRAND DEBAT NATIONAL

Sur notre 9ème circonscription du Bas-Rhin, il y a eu 11 Grands Débats Nationaux au printemps. La participation et l'implication des citoyens ont été très fortes. Vos propositions sur la vie économique et sur les conséquences du réchauffement climatique ont été nombreuses, éclairées et ingénieuses. Je les ai transmises et soutenues à Paris. Je m'en inspire très souvent dans la Commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire de l'Assemblée nationale dont je suis membre.

LA COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

La Collectivité Européenne d'Alsace est le résultat d'un travail mené en collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire ainsi que d'une série d'échanges, auxquels j'ai activement participé, avec les services de l'Élysée et de Matignon. Cette création entrera en vigueur le 1er janvier 2021. Elle répond aux enjeux spécifiques de notre territoire, comme les échanges linguistiques et commerciaux quotidiens avec le bassin rhénan.

Chaque fin d'année est un moment précieux : nous permettre de faire une pause et de prendre le temps de vivre ces moments particuliers et privilégiés avec nos proches et nos familles.

Je vous souhaite à tous de très belles fêtes et pour l'année 2020, bonheur, santé, joie et réussite.

A scheni Wihnächte un a güeti Rutsch ins Nejes Jahr.
Vincent THIÉBAUT

Les Vœux des Conseillers Départementaux

Madame, Monsieur,

L'année qui s'achève aura vu l'Alsace et ses habitants être mis à l'honneur. 2019 restera pour nous toutes et tous comme le commencement d'une nouvelle ère, celle de la Collectivité Européenne d'Alsace actée dans la loi promulguée le 3 août dernier par le Président de la République.

D'ici 2021, cette future collectivité regroupera les Conseils Départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, dotés alors de compétences complémentaires et supplémentaires.

Plus proche, plus efficace, plus rapide et plus visible... L'action et les politiques publiques portées par la Collectivité Européenne d'Alsace répondront aux attentes exprimées au quotidien par les alsaciennes et les alsaciens.

Attractivité, développement économique, transfrontalier, bilinguisme, tourisme, mobilité... seront très bientôt pensés, gérés et développés à cette échelle et à celle de son espace rhénan.

Mais elles ne pourront se construire seules et sans votre aide, aussi vous serez prochainement amenés à prendre part à leur co-construction et à leur déploiement dans le cadre d'une vision et d'un projet global pour l'Alsace.

Le lien de proximité qui existe aujourd'hui sur notre canton, entre les habitants et élus que nous sommes, sera préservé.

67 et 68 continueront d'exister en tant que territoires et les 80 cantons alsaciens demeureront le périmètre d'élection et d'action de vos représentants départementaux.

2020 sera ainsi la dernière année au cours de laquelle nous viendrons à votre rencontre comme Conseillers Départementaux avant de devenir, nous l'espérons, vos Conseillers d'Alsace.

Elle sera l'occasion de faire le bilan du mandat au service de notre territoire et de l'accompagnement que nous vous apportons à l'amélioration de la vie quotidienne dans ce lien de confiance renouvelé pour lequel nous tenions à vous remercier en vous souhaitant tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

E glickliches Nejes Johr in Ejch àlli.

Isabelle DOLLINGER

André ERBS

Conseillère et Conseiller Départementaux du canton de Haguenau



Les Elections

En 2020, se dérouleront les Elections Municipales.

Election à deux tours de scrutin, les dates sont fixées les dimanches 15 et 22 mars. S'agissant des listes électorales, les inscriptions, contrairement à ce que nous avons connu par le passé, ne seront pas closes le 31 décembre 2019, mais elles pourront se faire **jusqu'au 7 février 2020**.

Nous invitons par conséquent toutes les personnes non encore inscrites à ce jour, et plus spécialement les nouveaux arrivants dans notre commune en 2019, à entreprendre cette démarche d'ici cette date.



Les décisions du Conseil Municipal

Au cours de l'année 2019, le Conseil Municipal s'est réuni cinq fois.
Voici les principales décisions qui ont été prises :

18 FEVRIER

- Approbation du Compte Administratif.
- Approbation du Compte de Gestion du trésorier.
- Bois de chauffage : vente de 7 lots à 50 euros le lot.
- Subvention : octroi de 120€ soit 20€ par élève scolarisé à Berstheim pour soutenir une sortie à l'Ecomusée d'Alsace.
- Signature d'une motion de soutien à la résolution générale du 101ème congrès des Maires et Présidents d'Intercommunalité à Paris.
- Approbation d'un échange de terrain de 15 ca au niveau du transformateur ES : les frais sont à la charge du demandeur.

01 AVRIL

- Vote du budget primitif.
- Vote des 3 taxes communales pour l'année 2019.
- Approbation de l'acquisition d'un tracteur, d'une remorque avec cuve d'arrosage et d'une tondeuse ventrale pour la somme totale de 18 230€ HT.
- Approbation de l'achat de 10 décors de Noël en remplacement des anciennes défectueuses.
- CAH : signature de la convention de prestations de service pour l'exercice de la compétence « viabilité hivernale et balayage de la voirie ».
- Approbation d'une ristourne partielle d'une TAM de deux points pour la ramener de 8% à 6%.

29 MAI

- Approbation et signature d'une convention de mise à disposition de personnel suite à l'arrivée de la nouvelle secrétaire de mairie, Mme Elodie SCHNEIDER.
- Location de la salle des Fêtes au profit de l'AGF pour la saison 2019/2020 moyennant une somme de 500€.
- Présentation du rapport 2018 de l'activité de la Commission Locale d'Assainissement.

24 SEPTEMBRE

- CAH : actualisation du pacte financier de confiance et de solidarité.
- CAH : adoption du rapport de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT).
- CAH : approbation de l'attribution de compensation définitive à la commune de Hochstett au titre de l'exercice 2019, pour la somme de 46 568€.
- Collège du bois fleuri : attribution d'une subvention de 116€ à l'association des parents d'élèves.
- Approbation de l'achat d'un nouveau photocopieur et reconduction du contrat de maintenance.
- Présentation du rapport 2018 de l'activité de la Commission Locale de l'Eau potable de Hochfelden.

19 NOVEMBRE

- Convention de mise à disposition de personnel : les heures de travail de la secrétaire de mairie sont portées de 8 à 11 heures par semaine à compter du 1^{er} décembre 2019 ; les permanences en mairie passeront par conséquent de 2 à 3 demi-journées par semaine.
- CAH : présentation du rapport annuel 2018.



Fleurissement

Grâce à notre volonté d'embellir et d'égayer la commune par le fleurissement, nous avons été récompensés par l'attribution de la première Fleur en 2018. Cette distinction nous a été confirmée par l'antenne «fleurissement» de la région Grand Est lors d'une soirée organisée le 9 juillet au château d'OSTWALD où les différentes communes concernées ont été mises à l'honneur par la remise d'un diplôme ; ce dernier est accroché en salle du conseil municipal.

Ces mêmes services nous ont également livré deux panneaux attestant de la première fleur ; ces derniers sont fixés aux entrées d'agglomération.



Nous remercions Joseph pour l'entretien et l'arrosage régulier tout au long de la saison estivale longtemps sèche et souvent caniculaire, de même que Marie-Paule pour le choix et la disposition des différentes variétés de fleurs ainsi que pour la plantation au printemps et en automne.



Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH)

Emploi et formation, accueil périscolaire, mobilités, gestion des déchets, très haut débit... Les derniers mois ont permis de concrétiser de nombreuses actions inscrites dans le Projet de Territoire, la feuille de route de la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH). Voici une sélection des temps forts et initiatives qui ont marqué l'année 2019.

EFFICACITE ET PROXIMITE

Au 1er janvier 2019, la CAH a fait évoluer ses compétences. Parmi les nouveaux champs d'action figurent la prévention et la gestion des coulées de boue, les initiatives en faveur des énergies renouvelables, la lecture publique... Au 1er janvier 2020, l'intercommunalité exercera également la compétence « eau et assainissement ».

DU NOUVEAU DANS LA GESTION DES DECHETS

La CAH investit pour offrir des services de la meilleure qualité, dans un cadre financier maîtrisé. Citons la modernisation de la déchèterie de Bischwiller, et l'installation de nombreux points d'apport volontaire sur le territoire. Par ailleurs, à compter du 2 janvier 2020, il sera possible d'accéder avec votre badge aux 7 déchèteries de l'Agglomération. Rappelons également que le Conseil communautaire a accordé à chaque foyer une ristourne exceptionnelle de 30 euros, appliquée sur la facture du second semestre 2019.



VOIRIE ET MOBILITES

La CAH a mené un ambitieux programme d'entretien et de sécurisation de la voirie. À côté des travaux « classiques », l'année 2019 est marquée par le début du chantier de la Voie de Liaison Sud, infrastructure majeure pour le développement du territoire. Ce boulevard urbain permettra notamment de désenclaver la Zone d'Activités de l'Aérodrome à Haguenau. Pour accompagner la hausse de fréquentation des gares, des travaux de modernisation sont également entrepris (abords de la gare de Schweighouse-sur-Moder, Pôle d'Échanges Multimodal de Haguenau).

BIENVENUE A RINGELDORF !

La CAH s'est agrandie. Le village de Ringeldorf (130 habitants) a fusionné avec la commune de Val de Moder, et se trouve ainsi rattaché à notre intercommunalité.

LE DEPLOIEMENT DU TRES HAUT DEBIT

175 euros par abonné, soit au total plus de 3 millions d'euros, c'est le montant de la participation de la CAH pour le développement de la fibre optique. L'investissement permettra à tous les administrés de profiter d'une connexion numérique optimale d'ici fin 2021. À la fin de l'année 2019, une vingtaine de

communes auront été desservies. Les travaux, pilotés par la Région Grand Est avec les deux départements alsaciens, vont se poursuivre en 2020 et 2021.

AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La CAH et 5 autres territoires d'Alsace du Nord ont signé avec la Région Grand Est le Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE). Ce pacte permettra de soutenir RESILI AN, le RÉSeau d'IndustrieLs Innovants d'Alsace du Nord, la valorisation de la géothermie ou encore le tourisme. Sans oublier les enjeux comme la formation et l'accès au numérique.

DES EVENEMENTS QUI RASSEMBLENT

3 000 personnes ont participé en octobre à la 2e *Journée du Territoire*, et 5 000 au salon *Plongez au coeur de l'industrie* organisé en mars à Haguenau ! Deux occasions de découvrir les richesses de notre Agglomération.

BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES INNOVENT

Les dix structures communautaires coopèrent et innovent dans le domaine de la lecture publique. Dès janvier 2020, un « passeport » permettra, avec un seul abonnement, d'emprunter des ouvrages dans l'ensemble des collections des bibliothèques et médiathèques communautaires.

LA CULTURE EN PARTAGE

Summerlied fer Kinder, l'année *Gustave Stoskopf* et le *Festival L'Humour des Notes* : trois initiatives soutenues par la CAH en 2019 pour favoriser la coopération culturelle et la promotion du bilinguisme.

DE NOUVELLES PLACES D'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Depuis la création de la CAH en 2017, 531 nouvelles places périscolaires ont été créées, dont 145 cette année. Cet effort considérable a permis d'augmenter l'offre d'accueil de près de 30 %.

Pour le bien-être des enfants et pour aider les parents à concilier vie familiale et vie professionnelle.

DES JEUNES QUI S'ENGAGENT

450 collégiens ont participé au *Rendez-vous de la Jeunesse*, journée d'échanges organisé en avril à Schweighouse-sur-Moder, avec la thématique de l'engagement citoyen comme fil rouge. Les réflexions permettent d'alimenter le *Projet Territorial de la Jeunesse*, imaginé pour les jeunes de 11 à 16 ans.



DES AIRES POUR LES CAMPING-CARISTES

La CAH s'est équipée de trois aires de stationnement. Les camping-caristes peuvent désormais stationner gratuitement à Haguenau, Bischwiller et Val de Moder. L'initiative s'inscrit dans le schéma de développement touristique de la CAH





Journée du Territoire

Le 6 octobre dernier, la CAH a organisé pour la deuxième année consécutive une JOURNEE DU TERRITOIRE afin que l'ensemble des habitants puisse faire connaissance des spécificités et du patrimoine de ses voisins voire de toutes les communes membres de la Communauté d'Agglomération. Malgré une météo pluvieuse, cette journée remporta un franc succès avec quelques 3 000 participants.

En septembre 2018, lors de la journée du patrimoine, la chapelle et l'église de Hochstett avaient été proposées aux visiteurs. En 2019, c'est l'exploitation agricole de l'EARL Schwartz qui fut à l'honneur ; ce fut un bon choix qui a attiré la curiosité de nombreuses familles : 113 visiteurs ont été dénombrés tout au long de la journée.

Si cette opération est reconduite en 2020, la visite de l'AJPA a d'ores et déjà été proposée par la commune de Hochstett.

Secrétaire de Mairie : Départ & Arrivée

Le 01 juin dernier Madame Simone SPITZER a fait valoir ses droits à la retraite après une vie professionnelle variée et bien remplie. Elle a exercé durant les 24 dernières années de sa carrière, la profession de secrétaire de mairie dans trois communes différentes, à savoir : Mutzenhouse, Ringeldorf et Hochstett. Embauchée à temps partiel par chacune des trois municipalités, le cumul des heures passées dans les trois entités lui offrait un emploi à temps complet.

Assurer 24 années consécutives le même job, au même endroit relève de nos jours d'un véritable exploit, sachant que tout le monde parle de mobilité et de changement de métiers au cours d'une vie professionnelle. Aussi pour remercier Simone pour ses bons et loyaux services rendus à ces différentes municipalités, deux d'entre elles, Ringeldorf et Hochstett, membres de la CAH, ont décidé de mettre ensemble leur secrétaire de mairie à l'honneur en lui organisant une petite fête.

C'est ainsi que fut organisée le 30 avril dernier, à la salle des Fêtes de Hochstett, une soirée festive et conviviale avec la présence de plus de 40 invités. Parmi ces derniers, figuraient les proches de la famille de Simone, les conseillères et conseillers municipaux des deux communes accompagnés de leurs conjoints, Joseph HAAG et son épouse sans oublier André SPITZER, l'animateur musical de la soirée.

Le conseil municipal et son Maire Clément JUNG réitérèrent leurs remerciements à Simone pour ces 24 années passées à la mairie de Hochstett.

Toujours fidèle au poste, Elle a dû affronter l'évolution fulgurante qu'ont connue tous les métiers durant cette période mais tout particulièrement celui dans une petite commune où la secrétaire doit savoir tout faire et être à l'écoute des citoyens.

A présent, nous lui souhaitons une belle et longue retraite bien méritée aux côtés de François, son mari, qui a déjà de l'expérience dans cette nouvelle vie.



A cette même date, Madame Elodie SCHNEIDER a pris le relais et assure le secrétariat de mairie dans notre commune aux heures suivantes :

- Lundi de 13h30 à 17h30
- Mercredi de 8h à 12h
- Vendredi de 8h à 11h et ce depuis le 1^{er} décembre.

Elodie, personne compétente, sympathique et avenante, assure également le secrétariat de la mairie de Wahlenheim ; nous la remercions vivement d'avoir accepté notre offre lors du départ de Simone.





Comme nous l'avons déjà relaté à plusieurs reprises, notre commune, située sur la RD 419, connaît un important trafic routier qui augmente d'année en année. Ce dernier, composé de voitures, de deux roues, de poids lourds et d'engins agricoles, s'élève, selon un comptage effectué entre le 11 et le 17 septembre 2019, à 8.150 véhicules par jour dont 25 à 30% dépassent la vitesse réglementaire de 50km/heure en agglomération.

Ce comptage de trafic et de vitesse n'est pas le premier et n'a fait que confirmer ceux réalisés il y deux ans, trois ans et même avant. Aussi avec les services de la CAH, du Département et de la Gendarmerie de Haguenau, nous nous sommes réunis à plusieurs reprises pour proposer et trouver des solutions afin de réduire les vitesses de certains conducteurs, notamment celles d'un petit nombre, mais dont le caractère excessif (entre 70 et 90km/heure) présente un réel danger pour les riverains qui empruntent régulièrement cette voie de circulation à pied ou en voiture.

Lors de la dernière de ces réunions, les services de la CAH ont proposé la pose, à titre expérimental, de trois écluses dont une au centre du village enlevée assez rapidement à notre demande et deux à chacune des entrées à hauteur des chicanes existantes. Nos propres propositions n'ayant jamais été retenues, nous avons accepté celle des écluses sous toute réserve.

L'expérience n'a pas donné entière satisfaction pour plusieurs raisons dont l'important trafic aux heures de pointe, le non-respect des priorités imposé par l'installation de telles écluses, l'incivilité de certains conducteurs envers leurs homologues et surtout la longueur non réglementaire des écluses posées à titre expérimental en sauvegardant les chicanes existantes.

Une ultime réunion, programmée de longue date, qui s'est tenue en mairie le 10 octobre, devait statuer définitivement sur le caractère expérimental ou définitif de ces écluses ; cette deuxième solution impliquant la démolition des chicanes et l'implantation sur une distance réglementaire, donc plus courte, des dites écluses.

Lors de cette réunion, nous avons pris acte de la démolition injustifiée et sauvage de cette implantation, le mardi 8 octobre vers 16h15 par un groupe d'agriculteurs au retour de leur manifestation dans la capitale alsacienne. Quoi qu'il en soit, il ne leur appartenait pas de démolir des biens ne leur appartenant pas, même si cette expérience pouvait gêner certains d'entre eux lors de leurs traversées quotidiennes à des allures souvent très élevées.

Après de longues discussions et interrogations nous avons donc décidé de renoncer à cette expérience dont les résultats escomptés en matière de ralentissement de la vitesse n'ont pas été obtenus.

Huit jours après ces faits, le Maire de Hochstett s'est rendu à la Gendarmerie de Haguenau pour déposer plainte. Cette-ci lui a été refusée sous prétexte que le matériel est la propriété de la CAH et non celle de la Commune. Ce délit, car s'en est un, reste donc impuni dans la mesure où la CAH n'a pas jugé utile de donner suite à cette affaire.

En matière de dépassement des vitesses autorisées en agglomération, nous revenons donc à la case de départ et toutes nos demandes et négociations depuis près de deux ans sont vaines. Nous ne comptons cependant pas à en rester sur cet échec et essayerons de mettre en œuvre en 2020 certaines de nos propositions à savoir par exemple :

- l'installation de feux tricolores pédagogiques,
- la mise en place de « cédez- le passage » tout au long de la RD 419, notamment au croisement avec la rue du village.

Seul point positif de cette expérimentation : le service voirie de la CAH a profité, lors de la remise en état du marquage au sol, de changer l'ensemble des panneaux d'agglomération (HOCHSTETT) qui étaient vétustes. La vitesse est désormais limitée à 30 km/h dans toutes les rues du village ; un effort est demandé à tous les usagers pour la respecter et éviter ainsi des accidents, notamment aux passages les plus exposés.



Budget et Compte Administratif 2019

Comme dans la plupart des entreprises, la fin de l'année civile est, pour les collectivités territoriales, la date choisie pour arrêter et présenter les comptes. Nous vous proposons donc, comme les années passées, un point complet de la situation financière de notre Commune pour l'année 2019 :

- sur la page intérieure du présent bulletin, il vous est possible de comparer, poste par poste, les chiffres du budget 2019 ainsi que les sommes réellement engagées, tant en dépenses qu'en recettes, au cours du même exercice.
- sur le tableau ci-après, l'évolution depuis 2014, de la trésorerie disponible et de la dette au 31 décembre de chaque année.

Année	31/12/14	31/12/15	21/12/16	31/12/17	31/12/18	31/12/19
Dette	0	0	120 000	0	0	0
Avoirs	686 438	161 745	129 977	226 422	357 381	430 752

POINTS BUDGETAIRES :

LES TAXES COMMUNALES

Les taux cumulés (Commune + CAH) des taxes communales sont restées identiques à celles pratiquées en 2017 et 2018, tant au niveau de la Commune qu'à celui de la CAH. La création de la CAH au 1^{er} janvier 2017 a induit une harmonisation des taux qui, pour les communes issues de l'ancienne CCRH, s'est traduite par une hausse de 3 points tant au niveau de la taxe habitation que de celle du « foncier bâti ». Notre Commune, qui pratique des taux relativement bas, n'a pas appliqué intégralement l'augmentation des taux votés par la CAH par une baisse de ses propres taxes communales.

Par décision du Conseil Municipal du 15 mars 2017, la TH a passé de 5.10% à 3.98%, le Foncier Bâti a passé de 5.38% à 4% et le Foncier non Bâti a passé de 21.80% à 17%.

Les taux de la Taxe d'Habitation sont communiqués pour les foyers non encore exonérés de cet impôt.

Année 2015	HOCHSTETT et CAH	Moyenne Départementale	Moyenne Nationale
Taxe d'Habitation	3.98 + 12.52	29.10	24.54
Foncier bâti	4.00 + 2.96	17.45	21.19
Foncier non bâti	17.00 + 18.07	63.56	49.67

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les compétences Eau potable et Assainissement ont été intégralement transférées au SDEA y compris la gestion des réseaux communaux d'assainissement de sorte que notre Commune n'établit plus comme par le passé un budget Assainissement. Les décisions budgétaires en général et la fixation des tarifs sont désormais prises collégialement au niveau de la Commission Locale d'Assainissement composée des représentants des neuf communes de l'ancien SICTEU de Mommenheim.

REDEVANCE ORDURES MENAGERES

Cette compétence relève de la CCRH depuis le 1^{er} janvier 2012, et de la Communauté d'Agglo de Haguenau depuis le 1^{er} janvier 2017. Grâce à une excellente gestion de la collecte sélective mise en place en 2013, les tarifs pratiqués ont pu être diminués d'environ 5% en 2014 et n'ont pas été modifiés depuis cette date, à savoir :

- poubelle bordereau de 120 litres : 71,20€ par semestre pour 4 levées + 2,80€ par levée supplémentaire.
- poubelle bordereau de 240 litres : 87,90€ par semestre pour 4 levées + 4,50€ par levée supplémentaire.
- Eu égard à la situation excédentaire du compte « Ordures ménagères », chaque foyer bénéficiera d'une ristourne de 30€ sur la facture du 2nd semestre 2019, payable en janvier 2020.

TAXE SUR L'ELECTRICITE

Au cours des années 70, notre Commune a instauré une taxe sur l'électricité : son taux qui était de 8%, s'applique à 80% du HT de la facture « électricité » hors « autres taxes » prélevées par l'ES. Après avoir été ramenée à 2% lors de la séance du Conseil municipal du 26 septembre 2013, cette redevance fut fixée à 6% le 21 mars 2016, avec effet du 1^{er} janvier 2017 et elle est restée inchangée depuis cette date.



Section investissement

Dépenses en euros		
	Budget	Réalisé
Achat terrain	50 050	50.00
Bâtiments publics	133 000	0.00
Dépôts et cautionnement	750	0.00
Matériel de transport	0.00	21 876.00
Photocopieur, décors de Noël	145 000	8 867.42
Dépenses imprévues	4 000	0.00
TOTAL	332 800	30 793.42
Excédent d'investissement 2019		147 063.18

Section fonctionnement

Dépenses en euros		
	Budget	Réalisé
Charges à caractère général	91 500	26 381.28
Salaires et Indemnités	44 320	27 146.89
Reversement Taxes Communales (GIR)	13 257	13 257.00
Autres Amortissements	2 133	2 133.00
Virement à la section Investissement	167 810	0.00
Dépenses imprévues et titres annulés	6 634	0.00
TOTAL	325 654	68 918.17
Excédent de fonctionnement 2019		283 688.53

Excédent global 2019

430 751.71



Section investissement

Recettes en euros

	Budget	Réalisé
Remboursement de la TVA 2017	1 150	1 040.48
Taxe d'Aménagement	1 000	13 110.13
Dépôts et cautionnement	750	0.00
Virement de la section de fonctionnement	167 810	0.00
Autres Amortissements	2 133	2 133.00
PVNR	1 500	3 116.10
Excédent 2018	158 457	158 456.89
TOTAL	332 800	177 856.60



Section fonctionnement

Recettes en euros

	Budget	Réalisé
Chasse et autres concessions	900	909.00
Location appartements, salle et fermage	11 440	11 058.78
Impôts locaux	26 821	27 131.00
Indemnité pylônes et taxe sur l'électricité	19 500	20 528.62
Dotation de l'Etat	25 294	44 714.06
Compensation communautaire (CAH)	42 417	46 568.00
Remboursements de sinistres	0.00	1 586 59
Produits divers	300	1 129.09
Excédent 2018	198 982	198 981 56
TOTAL	325 654	352 606.70



Situation financière de la Commune

En cette fin d'exercice 2019 et en cette quasi fin de mandature, la situation financière de notre commune est saine voire excellente : se reporter aux pages intérieures du présent bulletin.

L'endettement est nul malgré les gros investissements engagés en 2014/2015 pour la construction d'une salle des Fêtes et la transformation de l'ancien appartement en deux appartements duplex neufs.

Notre trésorerie est largement excédentaire malgré une politique de taux communaux extrêmement bas se situant largement en dessous des moyennes départementales et nationales : voir page 13 du présent bulletin.

A titre d'illustration, la chaîne de télévision France 2 a, en date du 12 mars 2019, choisi notre commune pour sa pratique des taux bas (parmi les plus bas au niveau national d'après la journaliste) et a proposé au Maire de se prêter à une courte interview sur le sujet. Cette dernière consistait en une comparaison des taux pratiqués par la commune de Hochstett au niveau du Foncier Bâti avec ceux en vigueur auprès d'une commune du département des Alpes Maritimes (06).

La question était de savoir mais aussi de comprendre comment une différence de 17 points entre le taux pratiqué par notre commune (4%) et celle située à 1.000 km de là dans le département 06 (21%) était possible.

La réponse qui n'a été que très partiellement relayée au JT du 20 heures, le soir même, était la suivante :

- Le maire de la commune du 06 : sa commune a besoin de ce taux élevé pour soutenir son développement urbain et les infrastructures s'y rattachant.
- Le maire de Hochstett : le produit généré par le taux du « foncier bâti » n'est pas la seule recette vitale du budget communal ; cette pratique des taux bas est depuis longtemps une politique voulue et assumée par la municipalité. C'est une façon indirecte mais attractive pour créer de nouveaux logements et maintenir la population à un niveau acceptable.

Le Très Haut Débit

L'arrivée du Très Haut Débit, déjà évoquée en 2018, est désormais une réalité dans notre commune. Chaque foyer peut en profiter : il suffit pour cela de choisir un opérateur qui vous l'installera gratuitement, les frais étant pris en charge par la CAH. Ces derniers s'élèvent à 175 euros par abonné, soit au total plus de 3 millions d'euros pour le développement de la fibre optique au niveau de l'Intercommunalité.



ACQUISITION D'UN TRACTEUR

En date du 1^{er} avril, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité de ses membres, l'achat d'un tracteur, d'une cuve d'arrosage montée sur une remorque et d'une tondeuse ventrale adaptée au tracteur pour la somme totale de 18.230€ HT.

Les devis de deux concessionnaires avaient été présentés par le Maire et discutés au « point divers » lors de la séance précédente, le 18 février.

Cet investissement s'est avéré utile et nécessaire en raison de l'arrosage fréquent et régulier indispensable pour un développement harmonieux des fleurs.

La tondeuse ventrale adaptée au tracteur permet d'effectuer les tontes répétées tout au long de la saison de façon plus rationnelle et surtout de façon beaucoup moins fatigante qu'avec une petite tondeuse traditionnelle avec une largeur de travail réduite. Notons par ailleurs que les surfaces enherbées de la commune sont relativement importantes et justifient pleinement cet investissement.

A noter que les nouveaux outils ont été soigneusement nettoyés et rangés dans le local technique dans l'attente de la prochaine saison.



ACQUISITION D'UN PHOTOCOPIEUR

La durée de vie de l'ancien photocopieur ne permettait plus la reconduction du contrat de maintenance aux conditions proposées initialement par le fournisseur.

Aussi en date du 24 septembre, le conseil municipal a-t-il décidé, à l'unanimité de ses membres, l'achat d'un nouveau photocopieur pour la somme de 3.200€ HT.

Outre le bénéfice d'un matériel neuf et fiable, le renouvellement du photocopieur nous a permis de reconduire un contrat de maintenance incluant les frais d'encre et d'impression ainsi que le dépannage en cas de problèmes à un prix raisonnable basé sur le nombre de photocopies réalisés à l'année.

ACQUISITION DE DECORS DE NOEL

Les 7 anciens décors de la rue du village dataient de 2011 et présentaient déjà en 2018 de sérieuses défaillances. Dans la séance du 1^{er} avril, il a donc été décidé de les renouveler et d'acheter dix nouveaux décors (7 en remplacement des anciens et 3 pour la rue des prés) ainsi que des fixations appropriées. L'ensemble au prix de 3.740€ HT.

TRAVAUX DE VOIRIE REALISES PAR LA CAH

Au cours de l'avant dernière semaine de novembre, la CAH a missionné l'entreprise de Travaux Publics TRABET pour procéder à l'élargissement du trottoir situé 4, route de Brumath et le ramener aux normes habituellement recommandées : sa largeur est désormais de 1m60. La CAH a profité de ces travaux et de la présence de l'entreprise pour instaurer de part et d'autre du passage pour piétons dans cette même rue, des bandes de signalisation pour personnes mal voyantes.

Le coût de ces travaux est entièrement à la charge de la CAH. Rappelons que le foncier nécessaire à leur réalisation, soit 0,54 are, a été cédé à l'Euro symbolique par trois riverains.

La Fête de la Chapelle

Les bénévoles de l'association des « Amis de la Chapelle » ont organisé la traditionnelle Fête de la Chapelle le dimanche 23 juin 2019.

Comme tous les ans à pareille époque, les Hochstettois, habitants des villages voisins, jeunes et moins jeunes, habitués et nouveaux venus se sont retrouvés aux abords de la Chapelle et ont répondu présents à l'invitation des organisateurs.

Outre les rafraîchissements variés, la petite restauration proposée et appréciée se composa de tartes flambées, de pizzas, de saucisses grillées et de knacks servis par les bénévoles de l'association ainsi que par les membres du conseil municipal.

Pour cette 12^{ème} édition, quelques nouveautés ont fait leurs apparitions :

- La confection des tartes flambées classiques ou gratinées et des pizzas réalisées par PIZZA FLAM'S.
- La Kermesse de la Chapelle.

C'est sous un magnifique soleil d'été et sous une chaleur écrasante, que 41 enfants de 4 à 12 ans réunis en 3 catégories d'âge se sont affrontés autour de 5 jeux en bois entièrement réalisés à la main par Cyril WENDLING : « Chamboule-tout », le « Toréador », le « Bowling », la « Queue de l'âne » et le « Billard japonais ».

Après avoir effectué 3 fois chaque jeu, un classement par catégorie d'âge a été réalisé et les 5 meilleurs de chaque catégorie furent qualifiés pour les finales. C'est donc dans une ambiance folle que les 5 finalistes se sont battus pour finir parmi les 3 premiers de chaque catégorie dans une course endiablée de sacs à pomme de terre afin de remporter de jolis cadeaux.

La Kermesse eut un franc succès et fit le plaisir d'un grand nombre d'enfants et de parents (classements page suivante).

La soirée battit son plein dans le cadre champêtre et apaisant de la Chapelle sous l'animation musicale d'André SPITZER ; elle permit aux visiteurs de passer une soirée conviviale, de sorte que cette fête fut un réel succès, avec un taux record de participation.

Le bénéfice de cette journée s'élève à 1.840,33€ : ces fonds sont destinés à l'entretien de la Chapelle.

Le président et les membres de l'association les « Amis de la Chapelle » vous remercient toutes et tous pour votre fidèle présence et votre soutien et s'engagent à améliorer certains points négatifs.

Ils expriment également leur reconnaissance aux bénévoles qui consacrent chaque année, quelques heures de leur temps au bon déroulement de la fête.



Nous ne le répéterons jamais assez : la pérennité de cette fête champêtre, souhaitée par tout le monde (comité, bénévoles, visiteurs), est forcément liée au rajeunissement des membres du comité.

C'est pourquoi l'Association fait appel à de nouveaux adhérents, à de nouveaux bénévoles et est ouverte à toutes propositions innovantes.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu, dans la salle de la mairie, au cours du printemps 2020, la date n'est pas encore fixée.

➔ Retenez dès à présent la date du 28 juin 2020 pour la prochaine manifestation.

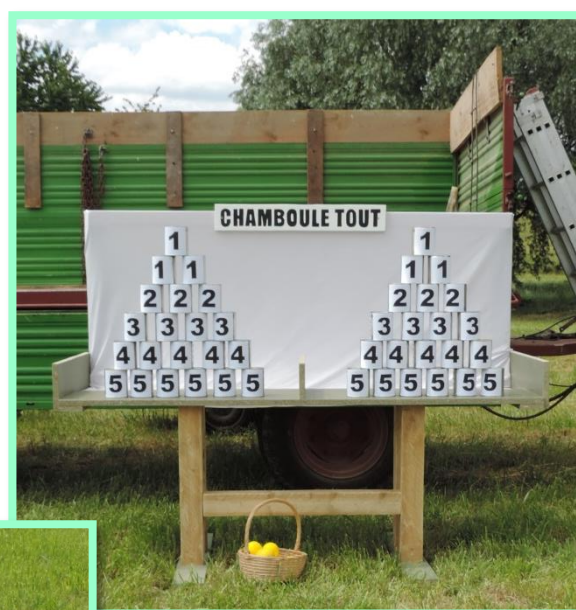
CLASSEMENTS DES JEUX DE LA KERMESSE :

Catégorie 1 (4 à 6 ans) : n°1 Louane WAGNER, n°2 Mattéo GROSS, n°3 Tom ZEHRINGER, sur 11 participants ayant terminé toutes les épreuves.

Catégorie 2 (7 à 9 ans) : n°1 Quentin FAUGIER, n°2 Manon ROTHAN, n°3 Elsa PETIT, sur 17 participants ayant terminé toutes les épreuves.

Catégorie 3 (10 à 12 ans) : n°1 Pierre-Alexis ADAM, n°2 Lukas WEIBEL, n°3 Anaïs LINDER, sur 13 participants ayant terminé toutes les épreuves.

Un grand bravo à eux ainsi qu'à tous les participants !



La Fête de la Saint Nicolas

L'ensemble de l'équipe municipale a organisé la 4ème édition de notre désormais traditionnelle fête de la Saint Nicolas et a convié les enfants âgés de 1 à 8 ans, le samedi 7 décembre 2019, à la rencontre de Saint Nicolas dans la salle des fêtes de la commune en fin d'après-midi.

Sur la cinquantaine d'enfants invités, une vingtaine a répondu présent. Pour ceux qui le souhaitaient, ils pouvaient réaliser une petite décoration de Noël à suspendre au sapin installé dans la salle ; un petit nombre d'entre eux se sont prêtés au jeu.

Après avoir été chaleureusement accueillis par les membres du conseil municipal, les enfants et les parents ont été invités à prendre place autour du sapin de Noël. Sagement assis, c'est avec une oreille attentive et avec un grand intérêt qu'ils ont écouté l'histoire du patron des écoliers racontée par Nicole Wendling.

L'assemblée répéta plusieurs fois la célèbre chanson du Saint Nicolas, jusqu'au moment où les lumières se sont éteintes dans la salle des fêtes et que les enfants aperçurent la silhouette de ce vieux Monsieur s'approcher.

Pour récompenser les enfants sages présents dans la salle, Saint Nicolas a remis à chacun d'eux un petit cadeau avant de repartir vers d'autres villages où d'autres enfants l'attendaient avec impatience.

Les invités se sont ensuite dirigés vers les tables soigneusement dressées, pour déguster quelques mûnelles, brioches, chocolat chaud, café et l'excellent vin chaud préparés par les différents bénévoles.

L'ambiance fut une nouvelle fois, chaleureuse et conviviale ; tous les enfants repartirent les yeux remplis de souvenirs et heureux d'avoir pu rencontrer Saint Nicolas.





Le Repas de Noël des Aînés

Le 08 décembre 2019, 2ème dimanche de l'Avent, les Aînés ont été mis à l'honneur dans la salle des fêtes du village et ce pour la cinquième fois dans nos propres locaux.

Monsieur le Maire Clément JUNG a salué l'assistance et a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et tout particulièrement à la secrétaire de mairie, Elodie SCHNEIDER qui remplace Simone SPITZER depuis le mois de juin. Les invités d'honneur, Monsieur André ERBS, Madame Isabelle DOLLINGER, Conseillers Départementaux, Monsieur le Curé Denis DUMAIN, le Père Jérôme FLECK étaient également invités mais s'étaient excusés pour diverses raisons.

Après le mot de bienvenue, le Maire a évoqué quelques thèmes d'actualité et plus spécialement l'arrivée du Très Haut Débit dans la commune en début d'année, les compétences communautaires redéployées vers la commune (balayage et service hivernal) ainsi que la mise en place provisoire des écluses durant la période estivale.

En 2019, l'état civil fut exceptionnellement riche avec neuf naissances, trois mariages et une noce d'or. Deux décès de personnes relativement jeunes sont malheureusement à déplorer ; une minute de silence fut observée en leur mémoire.

Après les remerciements adressés à diverses personnes pour services rendus à la commune, vint enfin le moment convivial tant attendu. Après le traditionnel apéritif, le repas festif préparé par le traiteur Roman, fut dégusté dans une bonne ambiance et apprécié de tous. La décoration des tables et le service furent assurés par les conseillères et conseillers municipaux et des membres de leurs familles : qu'ils en soient remerciés.

Le Maire souhaita à toutes et à tous un très Joyeux Noël, et présenta, avec un peu d'avance, tous ses meilleurs Vœux pour 2020

Cette journée, riche en moments d'échanges, a aussi été l'occasion de se retrouver en toute convivialité, pour discuter et partager quelques heures agréables avec l'espoir de se revoir tous ensemble en décembre 2020.





Nettoyage de Printemps

C'est la quatrième année que notre commune participe au nettoyage de printemps organisé par la CAH. Nous étions 12 volontaires et nous nous sommes retrouvés le samedi 30 mars 2019 pour ramasser tous les déchets provenant de l'incivilité recouvrant les abords de notre village.

Bien que cette opération se déroule régulièrement, nous remarquons peu ou pas d'amélioration. Dans une prise de conscience mondiale de protection de notre planète chaque petit geste est important.

De surcroît, à compter du 2 janvier 2020, les résidents de la Communauté d'Agglomération auront accès à l'ensemble des déchèteries de la CAH, à savoir :

- Berstheim - Route de Niederaldorf
- Bischwiller - Rue de l'Obermatt
- Brumath - Rue du Stade
- Haguenau - Route de Bischwiller
- Mommenheim - Rue de Haguenau
- Schweighouse-sur-Moder - ZI du Ried
- Niedermodern - ZA Rue de l'Artisanat



Nous remercions les bénévoles (Régis, Clément, Roland, Cyril, Daniel, Caroline, Bernard, Yves, Antoine, Axelle, Jean-Luc et Joseph) d'avoir participé à cette action.

Nous étions plus nombreux que l'année dernière, votre aide est la bienvenue bien que nous espérons avoir moins de déchets à ramasser dans les années à venir...

Nous vous communiquons dès à présent la date du prochain nettoyage de printemps pour 2020 : le samedi 4 avril.

« Quand je chante ma volonté de protéger la planète, c'est mon histoire mais c'est aussi l'histoire de tout le monde. »

Richard Bona

Artiste, Chanteur, Musicien (1967)

Bouger c'est bon pour la Santé

Depuis trois ans notre salle des fêtes est utilisée par l'AGF les mercredis pour un cours de Zumba-Kids enfants (6 à 10 ans) de 17h45 à 18h30 et un cours de Zumba adulte de 19h à 20h. Les cours sont animés dans la bonne humeur par Déborah.

Depuis cette année nous sommes fiers d'accueillir deux nouvelles activités le « pilates » et la « gym forme » le jeudi soir.

Le « pilates » a eu énormément de succès et le cours a été dédoublé pour le confort de chacun, premier cours le jeudi de 18h00 à 19h00, le deuxième de 19h00 à 20h00 suivi par le cours de gym forme de 20h00 à 21h00. Les trois cours sont animés par Françoise.



Si vous voulez vous défouler, transpirer et rigoler sur de la musique actuelle après une journée de boulot, la Zumba c'est pour vous !

Si vous avez mal au dos, aux articulations les cours de « pilates » vous feront le plus grand bien...

Si vous voulez vous remuscler après les fêtes, la « gym forme » pourquoi pas ?



Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter : agfberstheim@gmail.com

Ou venez directement à l'un des cours, des places sont encore disponibles.



1 Rose 1 Espoir

Le **25 avril prochain**, notre commune participera pour la 1^{ère} fois à l'opération « 1 Rose 1 Espoir ».

Cette initiative rassemble motards et bénévoles investis dans la lutte contre le cancer.

Les motards vous proposeront une rose contre un don minimum de 2 euros en faveur de la ligue 67 Contre Le Cancer.

A titre d'information, l'opération 2019 a permis au secteur du Pays de la Zorn de remettre un chèque de **47 223 euros** à la ligue 67 Contre le Cancer, tandis qu'au niveau national, **1 841 166 euros** ont été remis à la ligue contre le Cancer. **1 Rose 1 Espoir est ainsi devenue 1^{er} financeur privé de la ligue Contre le Cancer.**

A chaque nouvelle édition, l'organisation doit être repensée et reprise dans sa totalité car le secteur évolue constamment. Aussi plus de **13 000 foyers seront couverts en 2020.**

L'action **2020** débutera le **week-end de Pâques** par une distribution de **tracts d'informations.**

A noter que la venue des motards est maintenant reconnue et attendue, partout dans les villages et je vous remercie de l'accueil que vous voudrez bien réserver aux motards qui sonneront à vos portes

**Vous souhaitez rejoindre les bénévoles ? Contact Yves ROESCH : ajroesch91@gmail.com
ou Daniel GILLIG gillig.daniel@orange.fr**



Daniel Gillig Président

Periscolaire

Depuis la création de la CAH au 1^{er} janvier 2017, le développement du Périscolaire est une action prioritaire et au terme de la présente mandature, la quasi-totalité des 36 communes peuvent bénéficier de ce service bien que ci et là des efforts restent à faire pour pouvoir accueillir tous les enfants demandeurs dans les mêmes conditions.

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Berstheim qui fut l'une des premières écoles du secteur à offrir ce service, est victime de son succès et se trouve confronté depuis plusieurs années scolaires à un excédent de demandes par rapport à sa capacité d'accueil.

Aussi, pour satisfaire la demande de tous les parents, une vingtaine d'enfants ont pu prendre le repas de midi à la salle des fêtes de Wahlenheim durant l'année scolaire 2018/2019. Un an plus tard, la situation ne s'est pas améliorée et pour pallier au sureffectif et satisfaire toutes les demandes, la municipalité de Hochstett a accepté de louer 4 fois par semaine sa salle des fêtes à l'ALEF : c'est ainsi que 24 enfants y sont déposés durant la pause méridienne pour y prendre leur repas.

Cette situation tout à fait provisoire ne convient pas totalement aux parents ni aux enfants qui ne peuvent pas pratiquer les mêmes activités après le repas que leurs camarades restés à Berstheim.

Lors de la conférence des Maires du 27 novembre dernier, Mme Sylvie HANNS, vice-présidente de la CAH, chargée du service «périscolaire» a laissé entendre que des études seront engagées au cours du premier semestre 2020, afin qu'à la rentrée prochaine, une solution pérenne puisse être mise en place pour les enfants fréquentant le RPI au Carrefour des Trois Croix.



NAISSANCES

- Eloan GAILLARD, né le 13 janvier 2019, fils de Adrien GAILLARD et de Mélanie STRUB
- Baptiste HUARD, né le 25 janvier 2019, fils de Julien HUARD et de Michelle ROTT
- Elliott HABER, né le 19 avril 2019 fils de Xavier HABER et de Adeline BLACTOT
- Milow SALOMON, né le 2 février 2019, fils de Elodie SALOMON
- Marceau JULIANI, né le 21 avril 2019, fils de Didier JULIANI et de Sophie SCHAEFFER
- Clémence DREYER, née le 1^{er} juillet 2019, fille de Cédric DREYER et de Stéphanie BURG
- Aaron DE COL, né e 29 juin 2019, fils de David DE COL et de Vanessa KREMER
- Louise SALOMON, née le 29 septembre 2019, fille de Maxime SALOMON et de Mégane PERROT
- Marley MÊCHE, née le 2 décembre 2019, fille de Ronan MÊCHE et de Anaïs FARCY



Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.

DECES

- Roger SCHOTT, décédé le 14 février 2019
- Didier PERROT, décédé le 1^{er} novembre 2019



Nous présentons toutes nos condoléances aux familles.

MARIAGES

- Geoffrey SCHALBER et Laura ADOLFF, le 27 juillet 2019
- Stephen ARNOULD et Cyntia KORNMEYER, le 15 août 2019
- Gérôme STILTZ et Johanna REISS, le 19 octobre 2019



Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

PACS

Arnaud DI VALERIO et Jessica VILLET
le 30 janvier 2019



NOCES D'OR

Joseph et Marie-Thérèse HAAG
le 23 mai 2019



Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur pour cet engagement.

GRANDS ANNIVERSAIRES

Marie Thérèse BURG,
85 ans, le 25 janvier



Joseph GOMMENGINGER,
85 ans, le 13 mars



Clémentine PFLUMIO,
90 ans, le 22 octobre



Lucie HIRSCH, 90 ans, le 8 décembre



Nous renouvelons tous nos vœux de bonheur aux heureux jubilaires et leur souhaitons de vivre encore beaucoup de grands moments comme ceux-là.



Lundi : 13h30 – 17h30
mercredi : 8h – 12h
vendredi : 8h – 11h

Tél.: 03 88 51 62 39

Email : mairie.de.hochstett@orange.fr
Site Internet : www.hochstett.fr

Toutes vos démarches administratives sur le web : www.service-public.fr